

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par ⁵⁴43 pétitionnaires

Désignation :

Locataires d'habitations à loyer modique du comté de Taschereau

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25% dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé 2,3% leur budget de fonctionnement;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement.

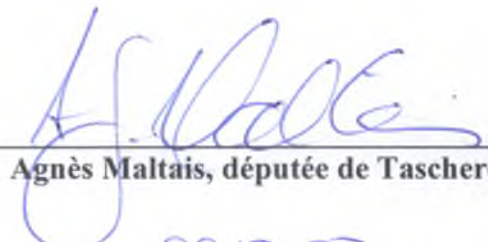
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- Conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM);
- Protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM);
- Maintenir les loyers à 25% des revenus des locataires à faible revenu;
- Permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

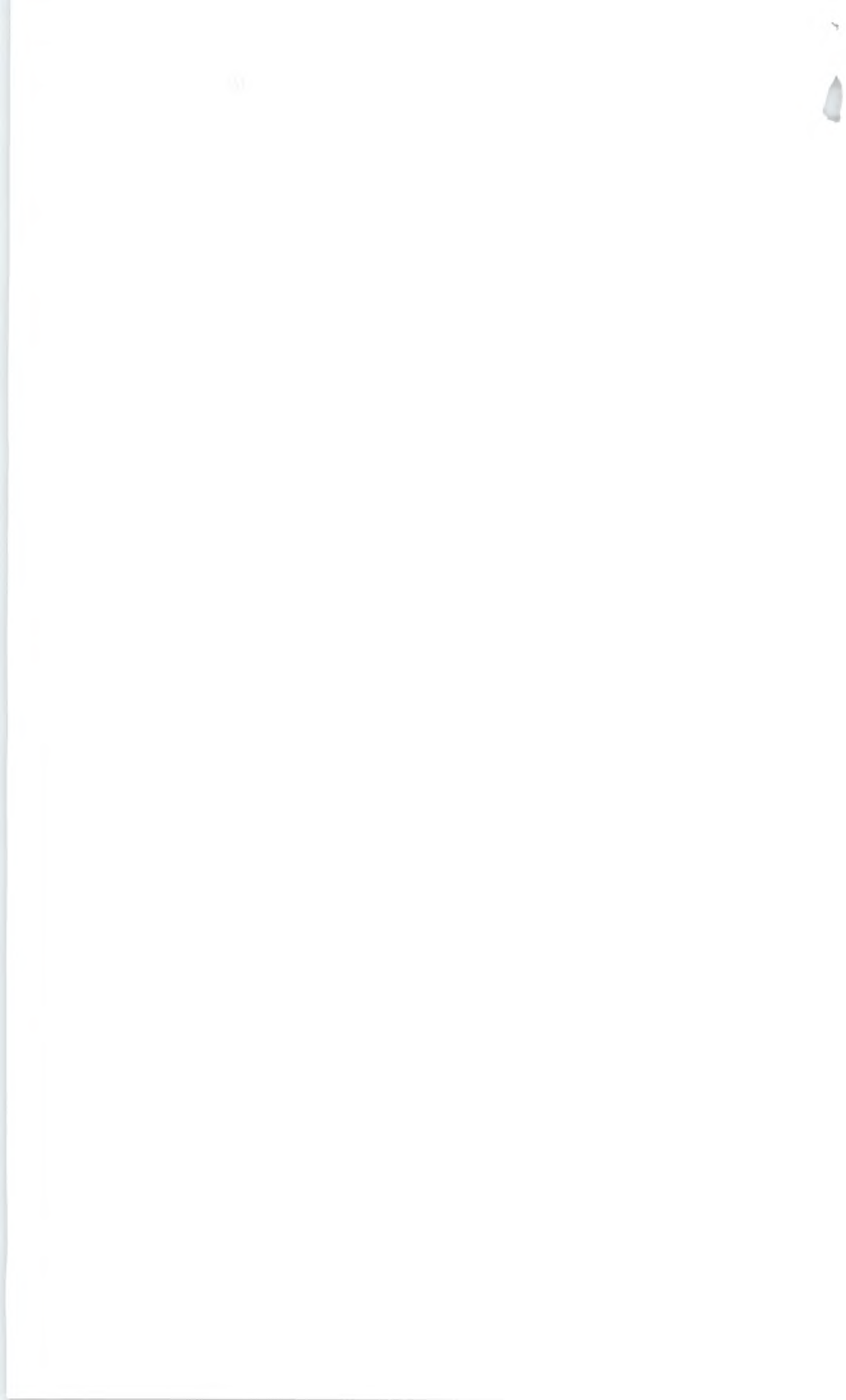
Je certifie que cet extrait est conforme au ~~Règlement~~ et à l'original de la pétition.




Agnès Maltais, députée de Taschereau

08-12-03

(Date)



Pétition Pour la protection des HLM

Aux membres de l'Assemblée nationale

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM ;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3 % leur budget de fonctionnement ;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale ;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec ;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement ;

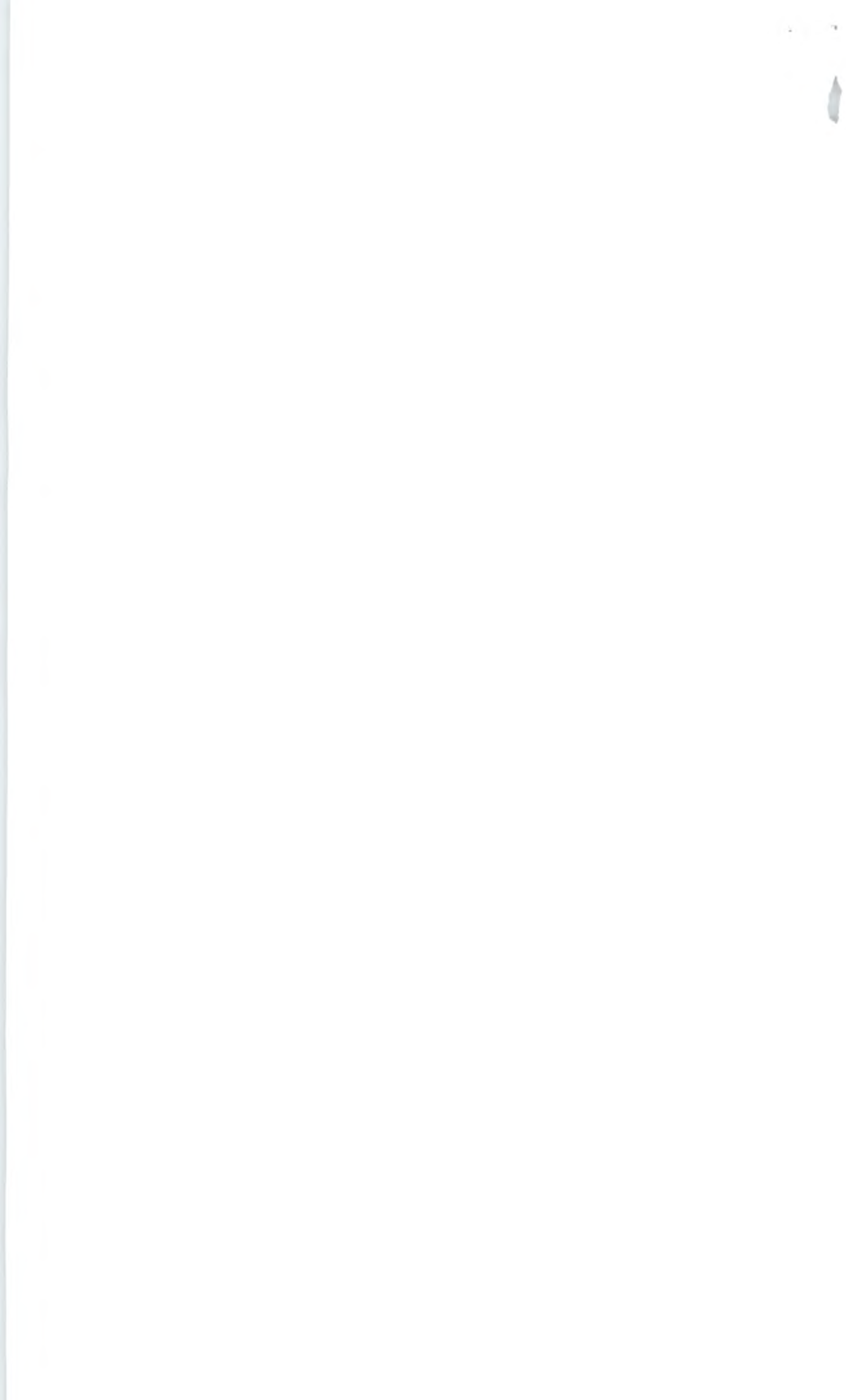
Nous, soussigné-e-s, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- conserver la propriété de ses 65 000 logements publics ;
- protéger et rénover son parc de logements publics ;
- maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu ;
- permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Nom	Adresse	Signature
Sébastien Pichette	26 St-Olivier	
Nathalie Tremblay	180, Richelieu, Qc	
Alma Luxner	610, Jérôme #2 Qc	
Cleo H Gamson	522 de la Tourde, B	
Nathalie Denis	574 St-Anne Qc	
Julie Lavigne	331 St-Olivier Qc	
Marianne Dugas-D.	300, 8e rue #2 Qc	
Mélanie Landry	454 St-Olivier #1 Qc	
Sara Hudson	1145 Belvédère #8 Qc	
ATILA LUXNER	193 HAMILTON	
ANNIE MASSICOTTE	151 cheville	
Louis LEFRANÇOIS	574, rue Saint-Anne	
Nathalie Peron	250, 6e rue app. 3 Qc	

SVP, remettre cette pétition au plus tard le 28 novembre à votre député-e provincial-e et faire parvenir une copie à la FLHLMQ, 1215, rue de la Visitation, local 105, Montréal (Québec) H2L 3B5. Merci.

Pétition initiée par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec et le FRAPRU.
Pour plus d'informations : 1-800-566-9662.



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par 54 pétitionnaires

Désignation :

Locataires d'habitations à loyer modique du comté de Taschereau

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé 2,3 % leur budget de fonctionnement;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale;

Attendu que les HLM sont une partie important de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement.

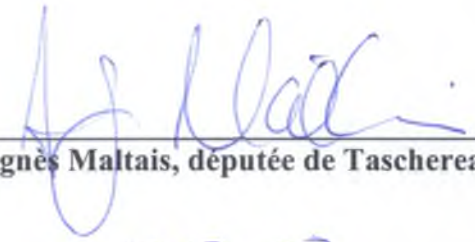
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- Conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM);
- Protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM);
- Maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu;
- Permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.




Agnès Maltais, députée de Taschereau

12-12-03

(Date)

Pétition

Pour la protection des HLM

Aux membres de l'Assemblée nationale

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM ;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3 % leur budget de fonctionnement ;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale ;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec ;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement ;

Nous, soussigné-e-s, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- conserver la propriété de ses 65 000 logements publics ;
- protéger et rénover son parc de logements publics ;
- maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu ;
- permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

(11)

Nom	Adresse	Signature
Isabelle Morissette	6 A, Côte Passage Lévis	Isabelle Morissette
Mathilde Pilote	98, St-Raoul, Beauport	Mathilde Pilote
Julie-Andrée Desrochers	1041 apt 4 rue St-Jean Québec	Julie-Andrée Desrochers
Éloïse Guité	895 Bourlambaque #4(QC)	Éloïse Guité
Amélie Bagné-Fournier	115 Breguet, Beauport	Amélie Bagné-Fournier
Florence Vincent	208, St-Ambroise #2(QC)	Florence Vincent
MARIE-CHRISTINE BISSON	3235ch St-Louis #305	Marie-Christine Bissan
MARIE-ÈVE LANGEUR	5322 de la Monnaie + 4	Marie-Eve Langeur
Valérie Brisson	1167 du Golf, Val-Bélair	Valérie Brisson
NANCY LEMIEUX	1-A rue ST-JEAN	Nancy Lemieux
Adrian Green	11 11 1 Lévis	Adrian Green

SVP, remettre cette pétition au plus tard le 28 novembre à votre député-e provincial-e et faire parvenir une copie à la FLHLMQ, 1215, rue de la Visitation, local 105, Montréal (Québec) H2L 3B5. Merci.

Pétition initiée par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec et le FRAPRU.
Pour plus d'informations : 1-800-566-9662.

514-527-3403

